

# TÉMOIGNAGE

## "Le ciel est par-dessus le toit" : l'Astronomie dans les prisons

Danielle Briot, Astronome à l'Observatoire de Paris

Ce poème écrit par Verlaine alors que le poète était en prison pour avoir tiré des coups de feu sur Rimbaud, est pour moi un bon symbole de ce que représente l'astronomie en prison.

### INTRODUCTION

Depuis une décennie, et par l'intermédiaire de différentes structures, des astronomes de la région parisienne, ainsi que des astronomes de la région Midi-Pyrénées, vont dans différentes prisons pour parler d'astronomie aux détenus.

Notons d'abord que toute intervention de personnes extérieures dans une prison ne peut se faire que dans la journée et non pas le soir ou la nuit. Les activités ayant trait à l'astronomie ne peuvent donc être que des conférences, des cours ou des discussions, à l'exception d'observations pouvant se faire pendant la journée, c'est-à-dire des observations du Soleil ; ces observations se feront particulièrement à l'occasion d'événements astronomiques, par exemple des éclipses ou des passages de planètes devant le Soleil. Alors que les détenus sont vraiment intéressés, comme nous le verrons plus loin, c'est, également pour les astronomes, une expérience très intéressante à de nombreux points de vue.

### QUELQUES REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Parler d'astronomie en prison présente au moins deux paradoxes :

#### Premier paradoxe :

Tout d'abord, il est étonnant que des gens qui ont un passé souvent très douloureux, un quotidien très lourd et un avenir très angoissant, s'intéressent à quelque chose qui relève de la connaissance pure et qui n'aura aucune utilité directe. Ceci est particulièrement remarquable quand il s'agit de personnes en détention préventive, en attente du jugement.

#### Deuxième paradoxe :

Le deuxième paradoxe est que les auditeurs de nos conférences sont enfermés autant qu'il est possible, alors que le but de l'astronomie est de voir toujours plus loin, d'avoir accès à un espace toujours plus

vaste et plus lointain, et de comprendre l'Univers dans son infinie totalité.

Cette contradiction apparente a été pour moi particulièrement marquée quand je donnais des conférences d'astronomie dans la Maison d'Arrêt de la Santé qui est le pôle de maisons qui jouxte le jardin de l'Observatoire.

Une explication à ces paradoxes est donnée par François Chouquet, professeur de philosophie, et responsable pendant de nombreuses années de l'enseignement de l'Université Paris 7 en milieu carcéral :

"Il est certain, je le sais par expérience, que quelqu'un qui est enfermé dans son histoire, dans son crime quand c'est le cas, quelle qu'en soit sa responsabilité, est aussi quelqu'un tout disposé à s'ouvrir à une pensée sur les limites, à une mémoire du passé et du futur, et l'astronomie est un chemin pour cela".

Notre but est de profiter d'un moment "spécial" dans la vie de ces personnes pour leur faire découvrir des savoirs et de leur faire rencontrer des gens qu'ils n'auront peut-être jamais l'occasion de découvrir, ou de rencontrer à l'extérieur.

### QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE CES CONFÉRENCES

Comme dans toutes les conférences devant un public non spécialisé, le niveau de l'auditoire est très hétérogène.

Un bon exemple est donné par une conférence faite à la maison d'arrêt de Fresnes à l'occasion du passage de Vénus en 2004, conférence qui réunissait dans une grande salle, des prisonniers venant des différentes sections de la prison. Après ma conférence, il y eut trois questions :

La première question était une demande de précision supplémentaire par rapport à ce que j'avais raconté, et elle correspondait tout à fait aux questions posées habituellement.

La deuxième question fut posée par un Africain, qui me dit, et visiblement, cette pensée le faisait beaucoup rire : "Mais enfin, madame, vous dites que la Terre tourne, mais si la Terre tourne, l'Afrique, elle s'envole....".

La troisième question fut beaucoup moins drôle : "La prochaine fois que vous viendrez, est-ce que vous pourriez vous arranger pour que les gardiens ne nous maintiennent pas, trente personnes à la fois, pendant une heure dans une salle surchauffée avant de nous transférer d'une section à une autre ?". Mais que pouvais-je y faire ?

Cependant, très souvent les questions sont de très bon niveau. Les questions pertinentes montrent qu'une proportion non négligeable des prisonniers, mettent à profit leur temps en prison pour lire et étudier très soigneusement certains sujets scientifiques. Ce serait peut-être plus difficile à l'extérieur, où ils seraient moins motivés. Mais c'est aussi un moyen d'échapper à l'angoisse au sujet de leur avenir.

Les sujets de conférence sont quelquefois choisis par les prisonniers eux-mêmes. Par exemple, j'avais préparé un exposé sur "l'astronomie au quotidien" destiné à un auditoire de femmes. Je pensais leur parler des mouvements du Soleil, des saisons, des mouvements de la Lune... Elles n'ont absolument pas été intéressées et m'ont interrogée, pendant tout le temps prévu pour la conférence, sur l'origine de l'Univers et le Big Bang

Une autre raison qui peut contribuer à expliquer le très grand intérêt des prisonniers pour ces conférences est qu'une autorisation est nécessaire, autorisation qu'ils doivent demander à l'administration, et qui n'est pas toujours accordée, ne serait-ce qu'en raison du nombre de places disponibles. Notre auditoire est donc composé de personnes particulièrement motivées.

Une différence importante par rapport à un autre auditoire est qu'il montre, plus souvent qu'ailleurs, des préoccupations métaphysiques. La question sur Dieu est posée plus souvent, dans un sens ou dans l'autre, dans l'optique d'une religion ou d'une autre. Par exemple : "Un astronome ne peut pas croire en Dieu..."

On peut aussi observer un très grand intérêt pour la notion de temps, ce qui est assez compréhensible pour des personnes soumises à leur temps d'incarcération. Ainsi, quand j'expliquais que la fin de vie du Soleil se produirait dans cinq milliards d'années, l'auditoire a vraiment essayé de se représenter ce que cela signifiait. Et pour ceux qui réfléchissaient et avaient l'air très préoccupés, d'autres les ont rassurés en riant : "Ne t'en fais pas, tu seras sorti à ce moment-là".

Cependant, il y a tout de même des sujets que j'évite d'aborder :

- Je ne décrirais pas, comme je le fais dans d'autres conférences, les constellations que l'on peut voir dans le ciel. "Il n'y a pas d'étoiles dans le ciel de Fresnes", m'a affirmée une de mes auditrices.

- Certaines expressions d'astrophysique sont malheureuses, comme "la probabilité d'échappement" ou "la vitesse de fuite", et il n'est pas toujours possible de les éviter.

- Et lorsque j'ai montré un dessin d'ambulance avec son avertisseur en marche, pour expliquer l'effet Doppler, tout l'auditoire a pensé qu'il s'agissait d'une voiture de police.

## DÉTAILS TECHNIQUES, ADMINISTRATIFS ET ORGANISATION

Parmi les problèmes qui se posent, l'un des plus compliqués est l'organisation de ces conférences, et l'obtention des autorisations. On peut dire qu'il y a là un paradoxe de plus : il est compliqué d'**entrer** en prison...

Nous devons tout d'abord entrer en contact avec l'équipe enseignante ou le service culturel de la prison, et demander toutes les autorisations à l'administration de la prison.

Rappelons qu'il existe plusieurs types de prisons en France.

Principalement :

- les maisons d'arrêt pour les détentions provisoires ou les peines inférieures à un an ;

- les centres de détention pour les peines d'un an ou plus, dont les détenus sont en fin de peine et présentent des perspectives de réinsertion favorables

- les maisons centrales pour les longues peines. Les dispositifs de sécurité y sont les plus renforcés.

Le règlement est différent suivant les prisons. L'enseignement disponible change aussi beaucoup suivant les prisons. Et c'est une opinion largement partagée que les dispositifs de sécurité, le régime des prisons et le nombre de détenus varient dans le temps en fonction de la politique et des circonstances, suivant en cela un système de balancier.

Le principe de base est que rien n'est jamais acquis : une autorisation renouvelée depuis des années peut être retirée. Les autorisations sont parfois tellement compliquées à obtenir, que pour certaines prisons importantes, l'équipe pédagogique de l'établissement pénitentiaire préfère organiser seulement des conférences à auditoires réduits, et non pas des conférences avec un audi-

toire provenant des différentes divisions, ceci afin d'éviter les innombrables autorisations nécessaires pour le transfert des détenus d'une partie à l'autre de la prison.

Par exemple, comparons comment deux éclipses de Soleil ont été traitées dans deux prisons de la région parisienne :

- l'éclipse d'août 1999, dont j'ai parlé à la Santé,
- et l'éclipse de mars 2006, que nous avons observée à Fresnes.

L'éclipse totale d'août 1999 qui était visible dans sa totalité dans certaines parties de la France, mais seulement partielle à Paris, avait été très relayée par les médias, presse écrite, radios et télévisions. Elle s'est produite en dehors des heures de promenade. Comme il était impossible que tous les prisonniers soient dans la cour en même temps, l'administration avait choisi de n'accorder aucune autorisation spéciale. Les prisonniers sont restés dans leur cellule et seuls ceux dont la cellule avait la bonne orientation ont pu observer l'éclipse. Cependant, par souci d'équité, des lunettes spéciales pour observer l'éclipse avaient été distribuées à tous les détenus. La seule chose que nous ayons pu faire a été de filmer une conférence explicative, comportant entre autres choses, une table ronde réunissant les intervenants et certains détenus. Ce film a été diffusé sur le circuit intérieur de la prison de la Santé.

L'éclipse totale de mars 2006 était également partielle à Paris, mais n'était visible dans sa totalité nulle part en France. Elle avait lieu également en dehors des heures de promenade. Nous avons proposé d'organiser des observations de cette éclipse dans la prison de Fresnes. La surveillante responsable du centre pédagogique à cette époque, fut très coopérative. Elle choisit quelques détenus parmi ceux qui étaient scolarisés, et ceux-là eurent l'autorisation d'aller dans la toute petite cour où nous avons installé des instruments spéciaux pour suivre l'éclipse. Nous avons apporté des lunettes et de la documentation à distribuer pour chacun. En fait, comme il y avait des nuages, nous n'avons pas pu voir grand chose, mais les détenus ont eu l'air de trouver cette expérience très amusante.

Alors, que la prison de Fresnes a la réputation d'être la prison la plus dure, en l'occurrence, il semblerait que les autorisations aient été plus faciles à obtenir. Mais, il est très difficile de juger, en particulier parce que beaucoup d'éléments entrent en jeu.

### **CE QUI EST FAIT ACTUELLEMENT**

L'année de l'Astronomie a, comme dans bien d'autres activités de diffusion de l'astronomie, augmenté le nombre d'initiatives dans ce domaine.

Depuis quelques années, des conférences dans les

maisons d'arrêt du Val d'Oise et de Fresnes sont faites, quand c'est possible, par Régis Courtin, astronome à Meudon, et moi, regroupés dans la structure "astronomie vers tous".

Depuis 2005, des rencontres scientifiques sont organisées par Brigitte Gaaloul, fondatrice des "bars des sciences", dans la prison de Fleury-Mérogis, rencontres scientifiques auxquelles nous devons participer.

Un très important et très intéressant travail de diffusion de l'astronomie dans les prisons est fait par Didier Barret, astronome à Toulouse. En 2004, il a créé l'association "les étoiles brillent pour tous" qui regroupe une trentaine de chercheurs de diverses disciplines, parmi lesquels des astronomes et qui interviennent, entre autres, à la maison d'arrêt de Seysses et au centre de détention de Muret, ainsi que dans des hôpitaux, ou des maisons de retraite. Il a pu amener à l'observatoire du Pic du Midi un groupe de prisonniers en fin de peine dont l'un n'était pas sorti de prison depuis treize ans. Rappelons que l'observatoire du Pic du Midi est à 2 877 mètres d'altitude, au sommet d'une montagne et que l'on y accède par un téléphérique. Il est sûr que les visiteurs n'oublieront jamais cette journée.

### **EN MANIÈRE DE CONCLUSION**

En conclusion, il est sûr que donner aux détenus toutes les occasions de réfléchir et d'augmenter leurs connaissances, ne peut que faciliter leur réinsertion dans la société après leur sortie, en plus de l'intérêt qu'ils portent aux sciences, et de la distraction qu'apporte toute chose qui vient casser la routine de la prison. Parlant des conférences organisées par le philosophe François Chouquet à la prison de la Santé, il y a quelques années, conférences auxquelles j'ai participé à de nombreuses reprises, un détenu explique sur son "blog" : "Après des années de quartier d'isolement, cette activité culturelle, véritable ouverture sur le monde des lumières, me faisait un bien immense car j'avais l'impression de redécouvrir les beautés de la civilisation".

Lorsqu'un ancien détenu me reconnaît dans le métro et discute longuement avec moi, je pense que je n'ai pas perdu mon temps.

Pour finir, un petit exemple du sens de l'humour.

Alors que je parlais de la masse manquante de l'Univers et que j'insistais sur le fait que nul ne sait où se trouve cette masse manquante, les auditeurs s'écrient : "C'est pas nous qui l'avons pris, m'dame, nous sommes ici, nous avons un alibi, on ne peut pas nous mettre ça sur le dos !".

